

L'ÉCONOMIE VERTE

DANS LES ALPES-MARITIMES

mars 2021

L'économie verte désigne la filière composée des éco-entreprises de notre territoire. Selon l'ADEME, « une éco-entreprise est une entreprise qui commercialise une solution (produits, services...) visant explicitement à prévenir, réduire ou mesurer les atteintes des activités humaines sur l'environnement. Cette définition concerne des entreprises exerçant dans les secteurs de l'industrie, du commerce, des services et de l'artisanat, de manière transversale avec une palette très large de métiers. »

Retrouvez les informations sur l'enquête réalisée auprès des entreprises de la filière économie verte et la méthodologie à la fin de ce document.

CHIFFRES CLÉS



956
entreprises



8 300
salariés



1,6 Mrd€
d'éco-chiffre
d'affaires*

*Éco-chiffre d'affaires : chiffre d'affaires généré par une éco-activité.

LES ÉCO-ENTREPRISES UNE FILIÈRE BIEN INTÉGRÉE

L'économie verte a généré plus de 1,6 milliard d'euros de chiffre d'affaires sur le territoire des Alpes-Maritimes en 2019.

La diversité des métiers qui la composent, son dynamisme économique et l'évolution du cadre réglementaire en font une des filières au plus fort potentiel de développement.

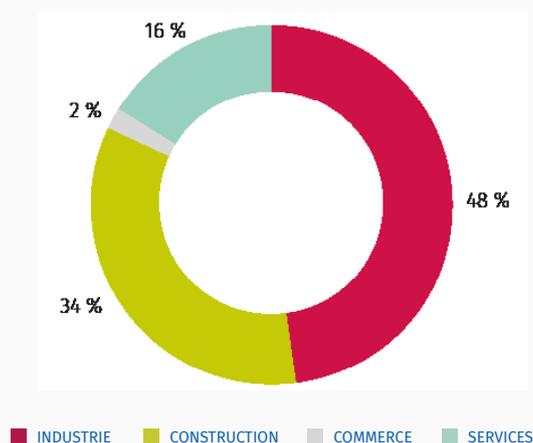
Les éco-entreprises sont donc très bien positionnées, et elles sont aussi créatrices d'emploi : la DARES¹ a estimé 4 millions d'actifs dans l'économie verte en France en 2017, dont 20 % avaient moins de 30 ans. Ce secteur en pleine croissance va aussi grandement bénéficier du plan de relance massif adopté par le gouvernement en 2020, qui met en exergue l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Pour cette étude réalisée, nous avons repensé le champ des activités et les méthodes de ciblage des entreprises. La comparaison des résultats avec la précédente publication de 2017 est déconseillée. **Nous avons ainsi recensé 956 éco-entreprises actives sur le département des Alpes-Maritimes en 2019, dont plus de la moitié œuvrent dans le domaine de l'énergie.**



¹DARES : Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques.

Répartition des emplois salariés par secteur

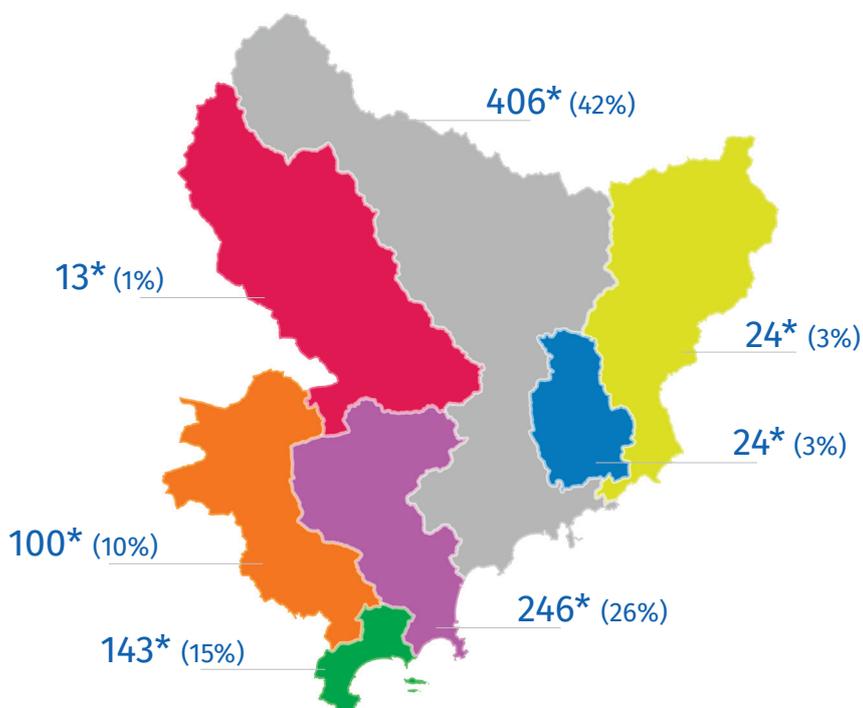


956 éco-entreprises emploient 8 300 salariés, dont 7 400 exercent des métiers « 100 % verts ». À l'occasion de cette enquête, l'Observatoire a assuré une meilleure représentation des acteurs de la construction par l'utilisation de nouvelles méthodes (cf. méthodologie p.17). **Plus de 2 700 salariés du secteur sont ainsi recensés en 2019.**

Cartographie de l'économie verte par EPCI

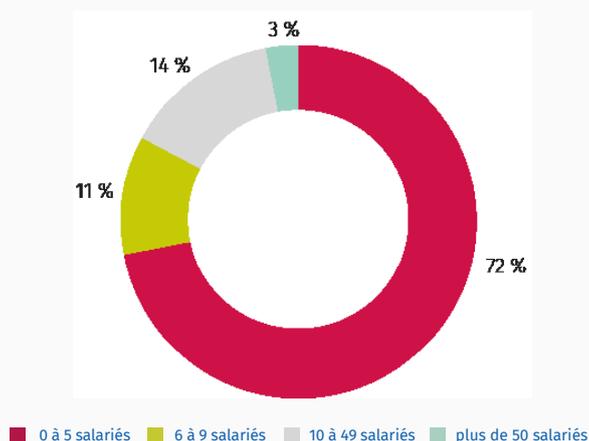
*nombre d'entreprises par EPCI
(Établissements Publics de Coopération Intercommunale)

- CA CANNES PAYS DE LÉRINS
 - CA DE LA RIVIERA FRANÇAISE
 - CA DE SOPHIA ANTIPOLIS
 - CA DU PAYS DE GRASSE
 - CC ALPES D'AZUR
 - CC DU PAYS DES PAILLONS
 - MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR
- CA : Communauté d'Agglomération
CC : Communauté de Communes



UNE FILIÈRE DE PETITES ENTREPRISES

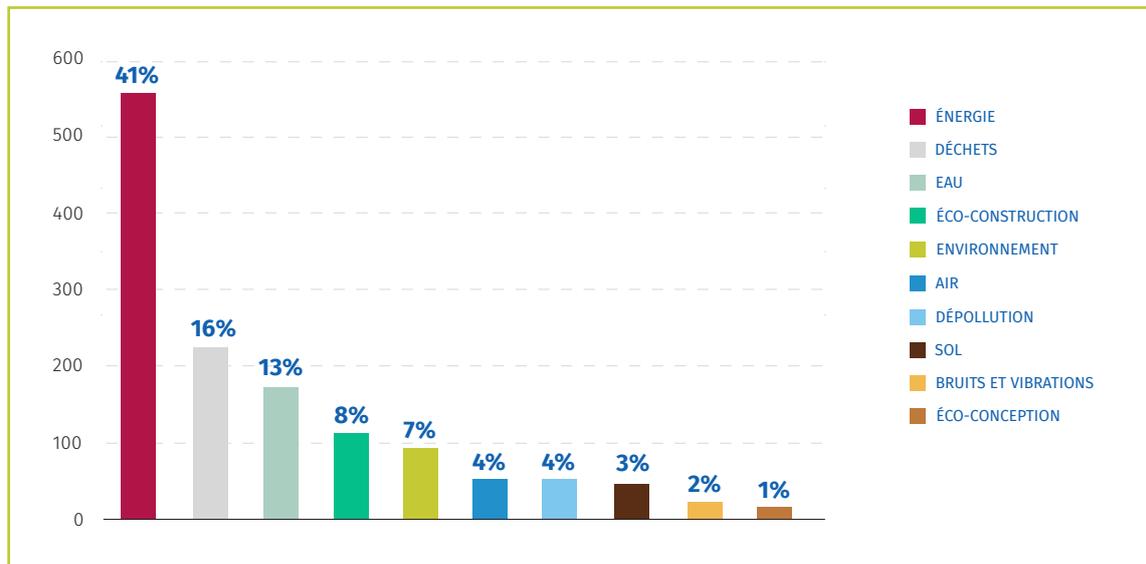
Répartition des entreprises par tranche d'effectifs



Sept établissements sur dix sont de très petite taille (5 salariés ou moins), avec une variabilité importante selon l'éco-activité pratiquée : elles sont par exemple 57% dans le domaine de l'eau. Bien que minoritaires (3% des entreprises), **les 29 établissements de plus de 50 salariés regroupent 43% des emplois de la filière verte.** C'est équivalent au volume d'emploi créé par les 243 établissements de taille intermédiaire (de 5 à 50 salariés).

SEGMENTATION DE LA FILIÈRE VERTE

Répartition des éco-entreprises par domaine d'activité



NOUS AVONS DÉCOMPOSÉ L'ACTIVITÉ SELON LES DOMAINES SUIVANTS :

De nombreuses entreprises interviennent dans plusieurs éco-activités.



ÉNERGIE

Génie électrique : gestion active et passive, optimisation de la consommation, smart-grids, domotique.

Génie thermique : rénovation énergétique, diagnostic thermique.

Énergies renouvelables : développement, installation et gestion de centrales, achat/vente d'électricité verte, études de faisabilité.



DÉCHETS : récupération et acheminement des déchets, valorisation et recyclage.



EAU : gestion des ressources en eau, distribution et entretien des réseaux privés et publics, détection de fuites, collecte et traitement des eaux usées, hydrologie, hydrographie, études de nappes.



ÉCO-CONSTRUCTION : construction de bâtiments durables.



DÉPOLLUTION : détection et réduction de la pollution (atmosphérique ou autre) et désamiantage.



ÉCO-CONCEPTION : conception de produits utilisant des méthodes à impact environnemental réduit (diminution des déchets, des quantités de matières premières, adoption de méthodes de production moins gourmandes en matières premières et en énergie).



BRUITS ET VIBRATIONS : mesure et techniques de réduction des pollutions sonores et vibratoires, mises aux normes dans ce domaine, etc.



AIR : traitement de l'air, des odeurs, optimisation de la ventilation des bâtiments, etc.



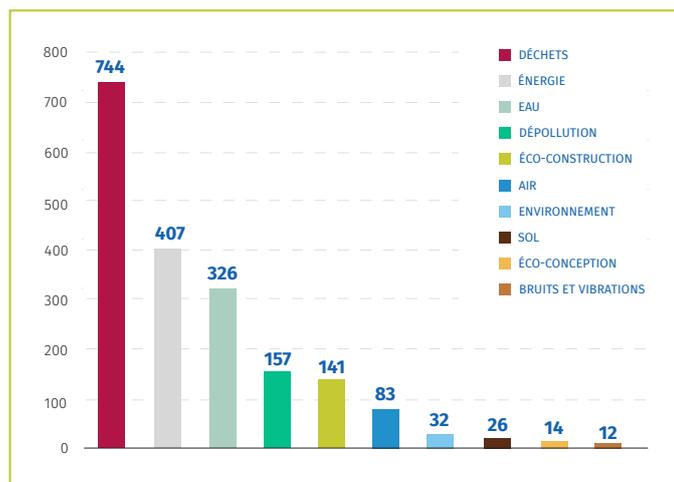
ENVIRONNEMENT : études d'impact, bilans carbone, sensibilisation, conseil en DD, études et préservation de la biodiversité. Ce domaine reflète plus une philosophie partagée que la pratique d'une activité précise.



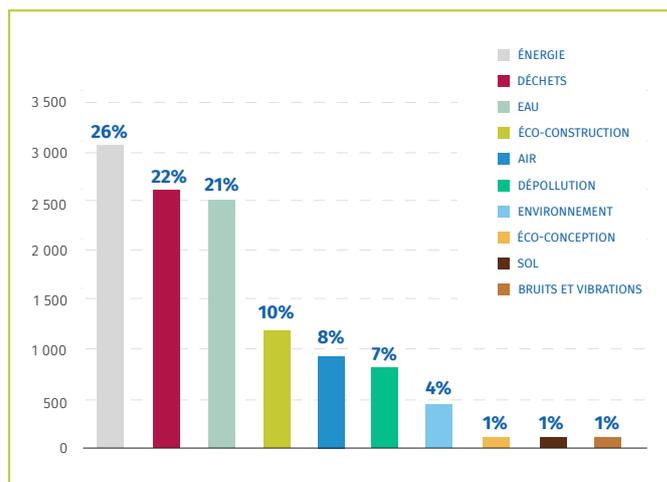
SOLS : études géotechniques, ingénierie des sols, etc.

LA FILIÈRE VERTE : 7 400 éco-métiers maralpins

Chiffre d'affaires par domaine d'activité
en millions d'euros



Part des effectifs salariés
par domaine



Trois domaines rassemblent 75% du chiffre d'affaires de la filière verte en 2019 : déchets, énergie et eau.

Le chiffre d'affaires de la collecte et du traitement des déchets sur le département des Alpes-Maritimes est estimé à plus de 744 millions d'euros en 2019. Les 223 entreprises recensées emploient plus de 2 600 personnes.

Les entreprises de l'énergie enregistrent 407 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2019. Elles sont la première source d'emploi de l'économie verte, avec plus de 3 000 salariés maralpins en activité.

Dans la gestion de l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées, 2 500 salariés ont généré plus de 326 millions d'euros de chiffre d'affaires.

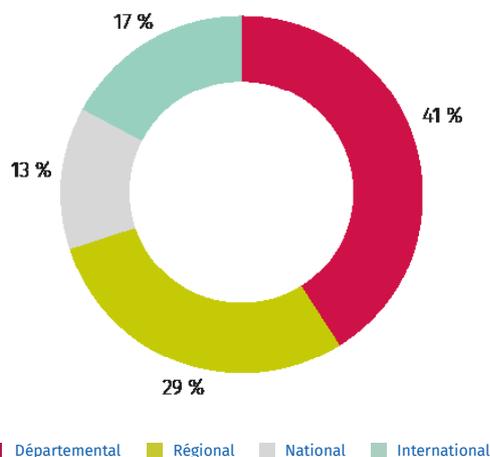
NB : des entreprises sont actives dans plusieurs domaines, et la somme des chiffres d'affaires par domaine d'activité dépasse donc le chiffre d'affaires consolidé de la filière.



CARACTÉRISTIQUES DE LA FILIÈRE

Les éco-activités sont dynamiques malgré la crise, et leur rayonnement est équilibré.

Rayonnement des éco-entreprises azuréennes

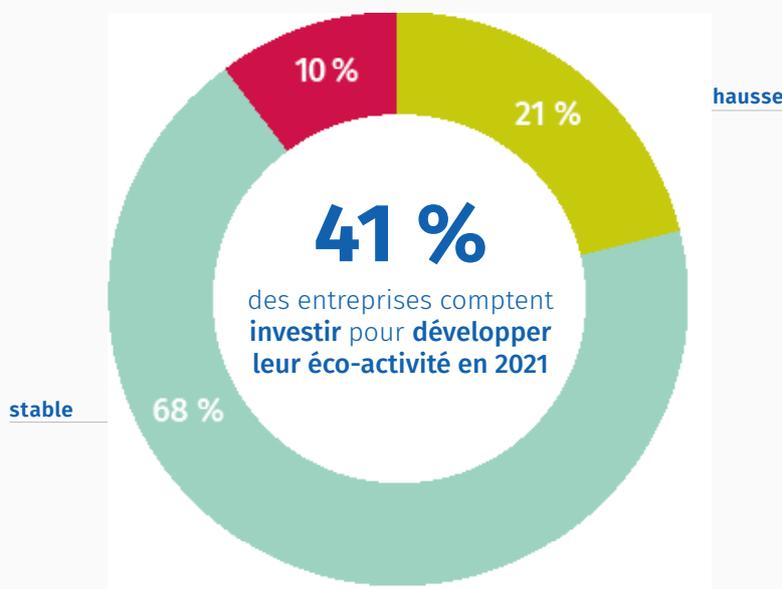


Quatre entreprises sur dix travaillent exclusivement dans les Alpes-Maritimes : c'est le signe d'un ancrage solide et d'une résistance accrue aux aléas de l'économie internationale.

Dans l'industrie, secteur le plus représenté de la filière verte, une entreprise sur deux a une empreinte locale (rayonnement départemental). En outre, la majorité des entreprises estime rayonner au-delà des Alpes-Maritimes (59%) : cela témoigne de la capacité des éco-entreprises à capter des marchés sur de grands périmètres d'une part, et de la bonne implantation de grands groupes sur le département d'autre part.

Les entreprises du Tertiaire marchand sont les plus orientées à l'international (22% dans le Commerce et 24% dans les Services).

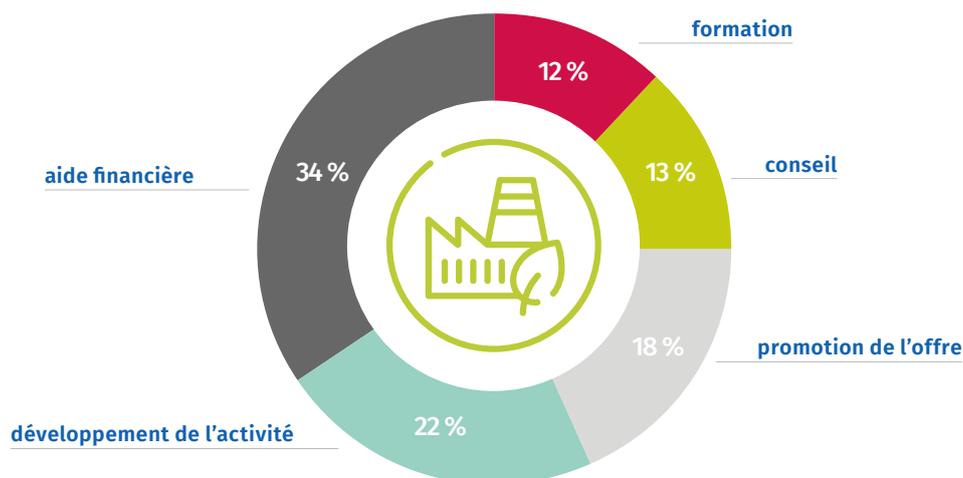
Tendances des éco-activités en 2020 en part du chiffre d'affaires total



Même si le contexte économique particulièrement difficile en 2020 a fait chuter brutalement l'activité des entreprises maralpines, **les éco-activités semblent avoir bien résisté au choc**. En effet, 9 entreprises sur 10 de la filière verte ont vu leur éco-activité grandir ou se maintenir. 10% ont tout de même déploré une baisse de leur éco-activité relativement à leur chiffre d'affaires global, une hausse de 3% par rapport à 2018.

LES BESOINS DES ENTREPRISES pour développer leur éco-activité

Besoins et attentes des éco-entreprises



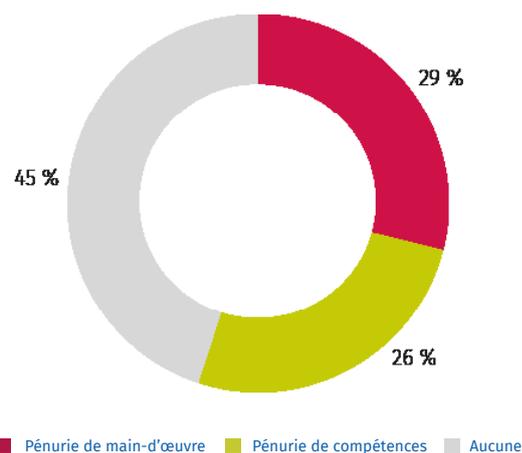
Le premier besoin exprimé par les entreprises de l'économie verte concerne du soutien financier. En effet, deux éco-entreprises sur trois ont subi des pertes d'activité en 2020. Plus d'une entreprise sur cinq a déclaré attendre que la demande de son secteur se développe pour pouvoir développer son éco-activité. Cette posture fait sens puisque les éco-entreprises sont déjà positionnées sur le marché.



LA MAJORITÉ DES ÉCO-ENTREPRISES PEINE À RECRUTER

L'enquête a révélé que les difficultés de recrutement sont importantes. Dans les domaines de l'énergie, de l'eau et des déchets, environ 60% des entreprises ont déclaré connaître ce problème. Au global, 29% des répondants déplorent l'absence de candidats aux offres d'emploi, et 26% ont affirmé ne pas trouver de candidats possédant des compétences adéquates.

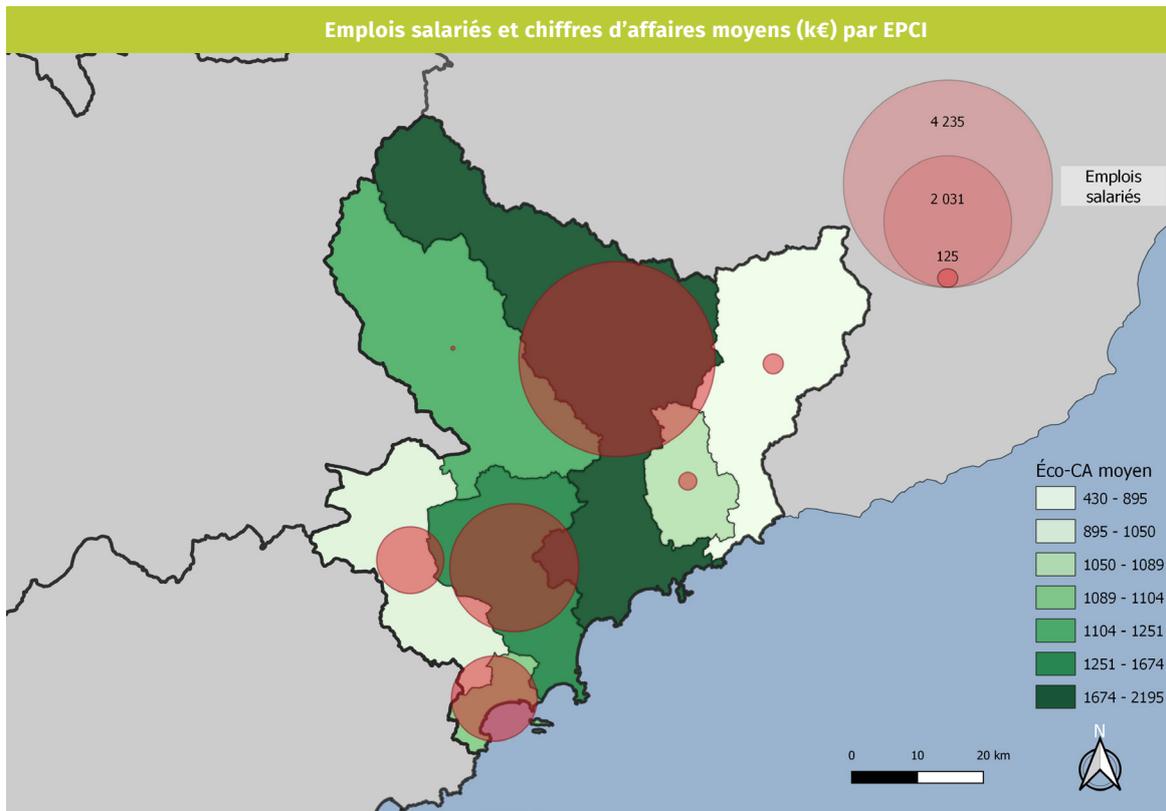
Difficultés de recrutement des éco-entreprises



CHIFFRES CLÉS DES EPCI

9 salariés sur 10 de l'économie verte sont localisés sur

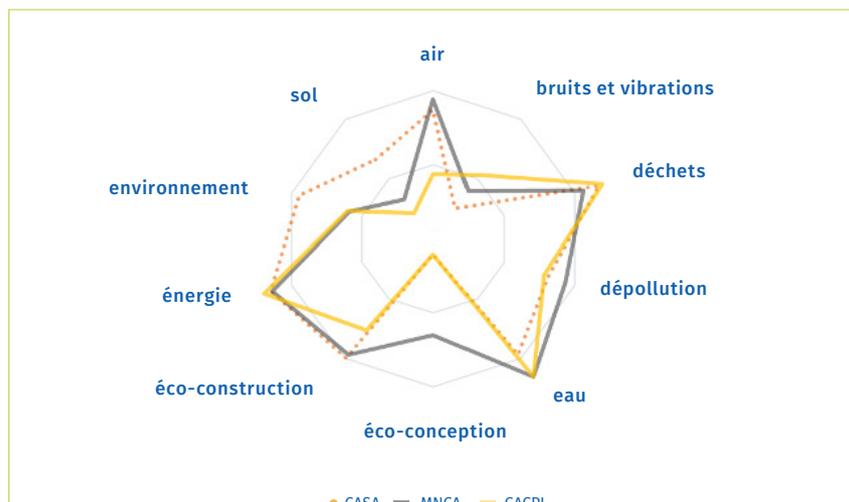
les EPCI de Cannes Pays de Lérins, Sophia Antipolis et sur la Métropole Nice Côte d'Azur



TERRITOIRE	EFFECTIFS SALARIÉS	ECO-CA (M€)
CA CANNES PAYS DE LÉRINS	1 010	157
CA DE LA RIVIERA FRANÇAISE CA	137	10
CA DE SOPHIA ANTIPOLIS	2 031	390
CA DU PAYS DE GRASSE	673	97
CC ALPES D'AZUR	83	15
CC DU PAYS DES PAILLONS	125	26
MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR	4 235	891

UNE STRUCTURE ÉCONOMIQUE VARIABLE DES TERRITOIRES

Profil des emplois salariés sur les territoires de Cannes Pays de Lérins, Sophia Antipolis et de la métropole Nice Côte d'Azur.



Les trois EPCI décrits ci-contre rassemblent 88% des salariés du département. On retrouve sur la Métropole et Sophia Antipolis une part conséquente des emplois salariés dans le traitement de l'air et des odeurs. Sophia Antipolis semble bien positionnée dans le domaine du Sol, avec une part d'effectifs salariés importante. La Métropole abrite quant à elle la plus grande part d'effectifs du domaine de l'éco-conception. **Les proportions d'emplois pour les catégories majeures de l'économie verte (Énergie-Eau-Déchets) sont équivalentes.**

ÉNERGIE

CHIFFRES CLÉS



557
entreprises

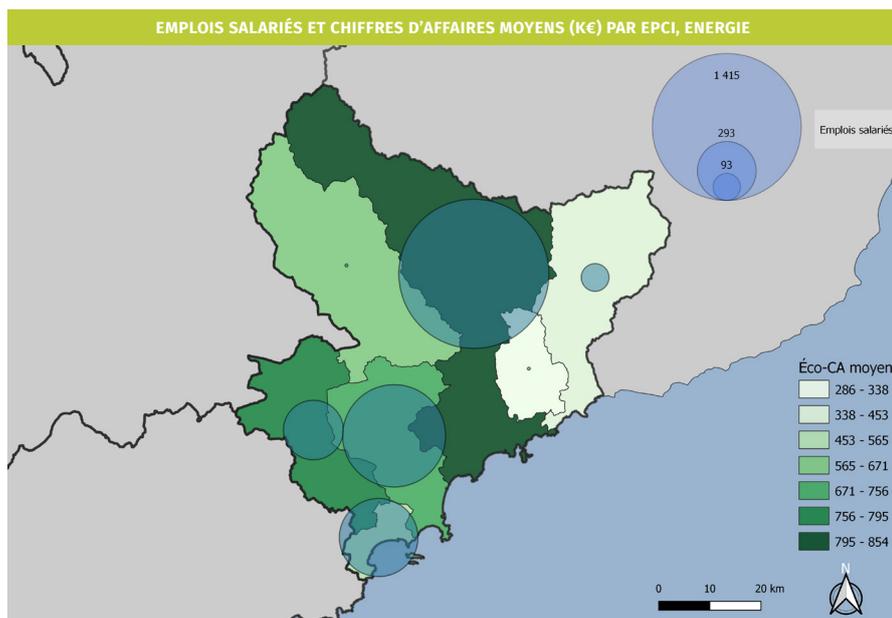


3 100
effectifs
salariés



407 M€
d'éco-chiffre
d'affaires*

*Éco-chiffre d'affaires : chiffre d'affaires généré par une éco-activité.

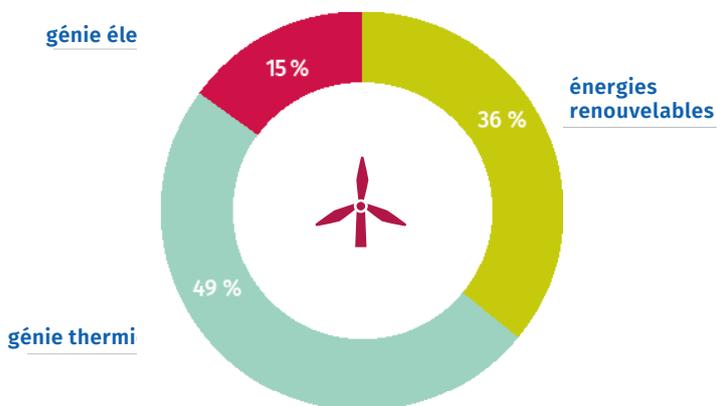


Les emplois salariés du domaine énergétique sont très concentrés sur la Métropole (46%).

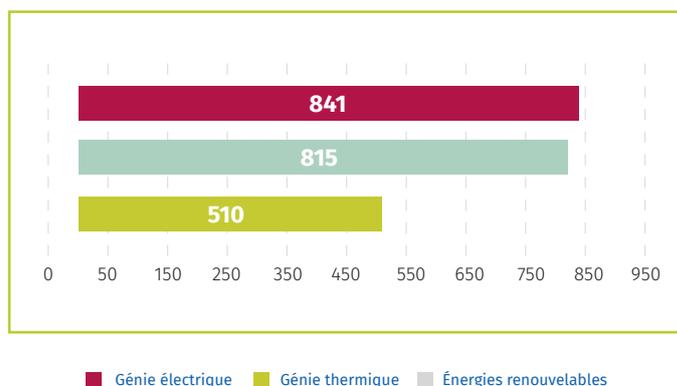
Sur les 7 établissements de très grande taille recensés, 5 sont par exemple localisés sur son territoire.

LES ÉCO-ACTIVITÉS DU DOMAINE DE L'ÉNERGIE

Domaine de l'énergie
Effectifs salariés 2019



Éco-chiffre d'affaires moyen



Les activités de rénovation énergétique et des services attenants rassemblent près de la moitié des emplois de l'énergie sur le département des Alpes-Maritimes, soit plus de 1 800 salariés. De belles perspectives attendent les acteurs de la filière : le plan « France Relance » va dédier 7 milliards d'euros à la rénovation énergétique pour éradiquer les 7 millions de « passoires thermiques » d'ici 2030. Ces mesures vont accélérer une croissance déjà bien amorcée. L'installation et la maintenance de pompes à chaleurs et d'autres systèmes de production d'énergies renouvelables couvre plus du tiers de l'emploi salarié du domaine, avec environ 1 350 salariés sur le département. La vente de pompes à chaleur a dépassé les ventes de chaudières à combustible fossile en 2019, signe d'un changement profond de la demande des consommateurs français.

LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LES ALPES-MARITIMES

ÉNERGIES RENOUVELABLES : une marge de progression importante pour le photovoltaïque

Production d'énergies renouvelables par filière en 2017

FILIÈRE DE PRODUCTION	PRODUCTION (TONNES ÉQUIVALENTES PÉTROLE)
BIOGAZ	122
BIOMASSE	34 523
COGÉNÉRATION	2 523
GRANDE HYDRAULIQUE	43 652
PETITE HYDRAULIQUE	23 730
SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE	4 434
SOLAIRE THERMIQUE	3 667
TOTAL	112 651



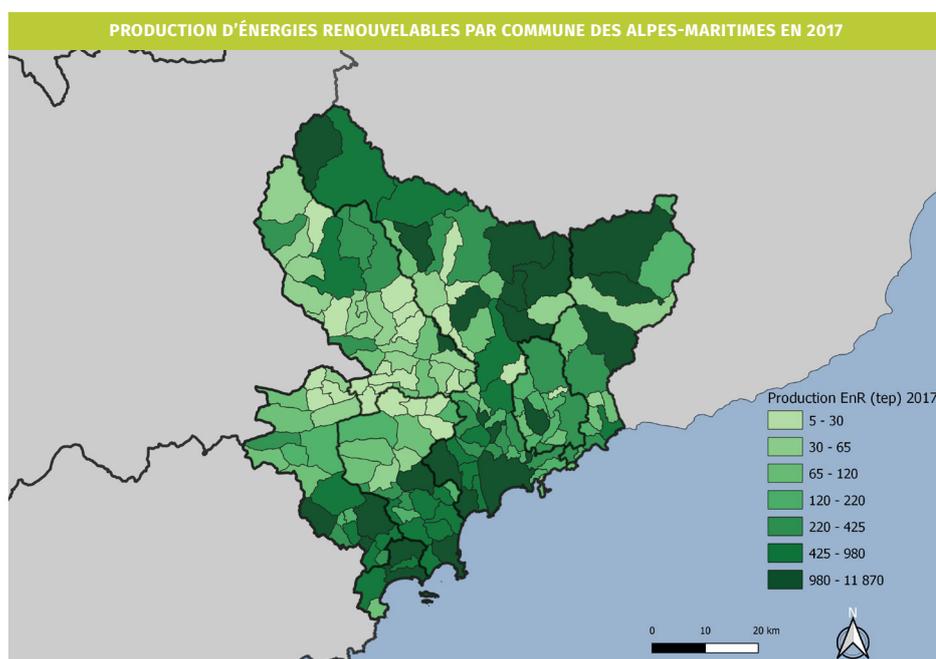
Source : AtmoSud - Inventaire énergétique et d'émissions de polluants et gaz à effet de serre

Dans les Alpes-Maritimes, 91% de l'électricité verte est produite par des installations hydrauliques (59%) et les techniques de valorisation de biomasse (32%, i.e. combustion directe, méthanisation...). Alors qu'il dispose du plus haut niveau d'irradiation solaire en France, le département a accumulé un retard conséquent par rapport à ses voisins de la Région Sud et ne produit que 3% de la production photovoltaïque régionale. La pression élevée sur le foncier, les contraintes architecturales fortes, la topographie souvent contraignante et la crainte d'atteintes à l'intégrité des paysages sont autant de facteurs qui expliquent ce retard. Le département peut encore dynamiser son parc photovoltaïque, comme cela a été le cas dans les Bouches-du-Rhône entre 2015 et 2018. Des initiatives en zones urbaines (toitures, ombrières photovoltaïques) peuvent par exemple accélérer le développement de son parc photovoltaïque.

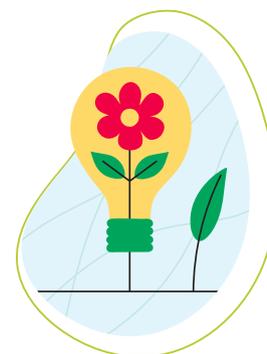
Production d'énergies renouvelables par territoire en 2017

TERRITOIRE	PRODUCTION (TONNES ÉQUIVALENTES PÉTROLE)	PART DE LA PRODUCTION (%)
CA CANNES PAYS DE LÉRINS	5 919	4 %
CA DE LA RIVIERA FRANÇAISE	15 672	6 %
CA DE SOPHIA ANTIPOLIS	9 343	9 %
CA DU PAYS DE GRASSE	11 181	11 %
CC ALPES D'AZUR	9 476	9 %
CC DU PAYS DES PAILLONS	2 982	3 %
MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR	58 077	58 %
ALPES-MARITIMES	112 651	100 %

Source : AtmoSud - Inventaire énergétique et d'émissions de polluants et gaz à effet de serre



Source : AtmoSud - Inventaire énergétique et d'émissions de polluants et gaz à effet de serre



La Métropole Nice Côte d'Azur abrite la majorité de la production d'électricité verte (58%), principalement grâce à un grand volume de production hydraulique (65%). Dans les EPCI de Cannes Pays de Lérins, Sophia Antipolis, des Pays de Grasse et des Pailons la biomasse semble être la source principale d'énergies vertes.

DÉCHETS

CHIFFRES CLÉS



223
entreprises



2 600
effectifs
salariés

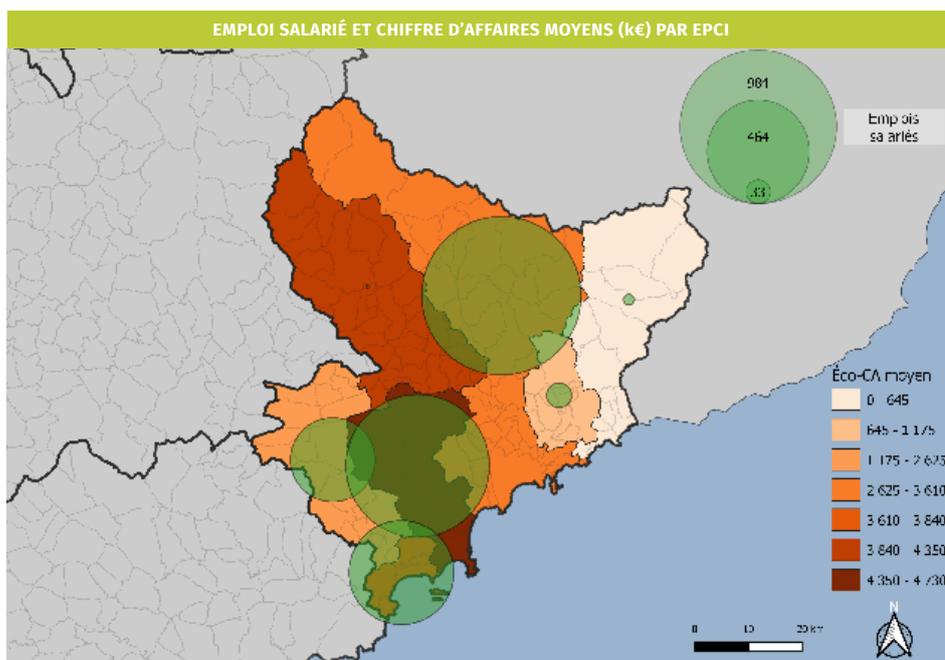


744 M€
d'éco-chiffre
d'affaires*

*Éco-chiffre d'affaires : chiffre d'affaires généré par une éco-activité.

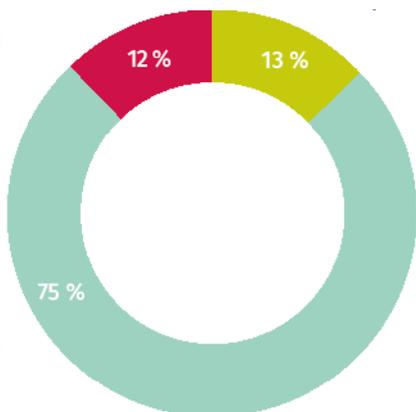
La valorisation, le traitement énergétique et le recyclage des déchets font partie intégrante de l'économie verte. L'enjeu de la bonne gestion des déchets est extrêmement fort pour les collectivités. Deux centres se chargent par exemple de la valorisation énergétique des déchets (Antibes-Biot et Nice-L'Ariane). Les 223 entreprises privées recensées dans ce domaine ont réalisé plus de 744 millions d'euros d'éco-chiffre d'affaires en 2019. Parmi celles-ci, 94 ont des activités en lien avec la valorisation ou le recyclage des déchets, et elles réalisent 65% du volume d'éco-activités du domaine.

*source : Assises de la Transition Écologique et Citoyenne des Alpes-Maritimes



Domaine des déchets Tendances des éco-activités en 2020 en part du chiffre d'affaires total

en **ba**i



stable

DOMAINE D'ACTIVITÉ	NOMBRE D'ENTREPRISES	EFFECTIF MOYEN	ÉCO-CA MOYEN
COLLECTE	129	7	2 018
COLLECTE + TRAITEMENT OU VALORISATION	94	18	5 149
FILIÈRE DÉCHETS	223	12	3 338

Comparées aux entreprises qui collectent uniquement les déchets, les entreprises du département qui les valorisent ou les recyclent ont une plus grande capacité à générer des revenus (+155%). Elles créent aussi plus d'emplois (+136%) et la productivité du travail est aussi supérieure (+7% de chiffre d'affaires par effectif salarié). **Les chiffres d'affaires importants de ce domaine sont à nuancer par les taux de marges qui sont faibles relativement au reste de l'économie verte azuréenne.**

Alors que 3 entreprises sur 4 ont déploré une perte d'activité due à la crise sanitaire en 2020, **88% ont aussi affirmé que leur part d'éco-activité est stable ou en croissance.**

EAU

CHIFFRES CLÉS



173
entreprises



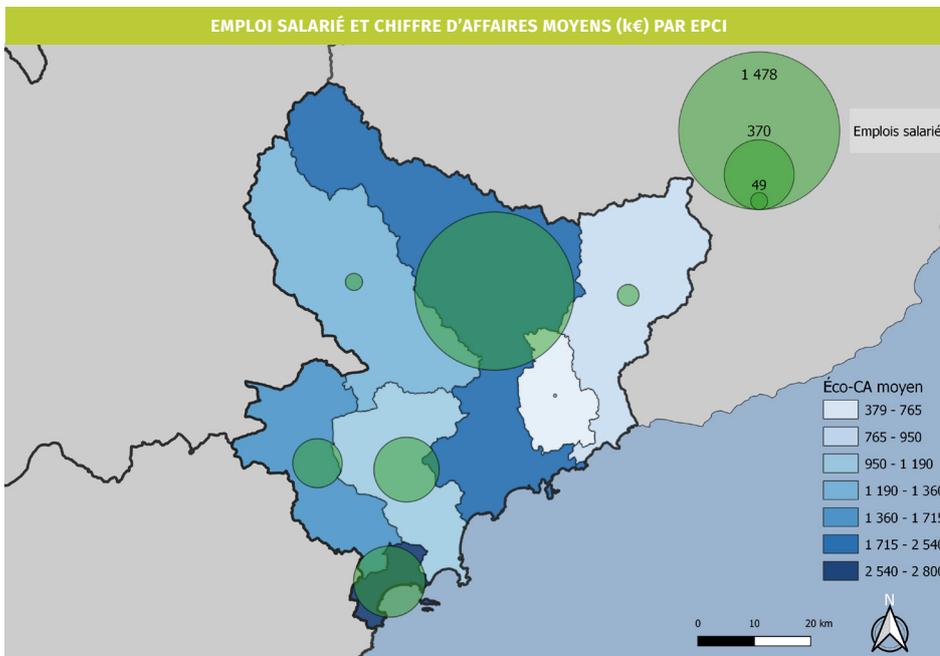
2 500
effectifs
salariés



326 M€
d'éco-chiffre
d'affaires*

*Éco-chiffre d'affaires : chiffre d'affaires généré par une éco-activité.

La bonne maîtrise de l'eau est un enjeu majeur pour les territoires. La densité de population élevée sur le littoral et renforcée par les flux touristiques en été rend d'autant plus délicate la bonne gestion des réseaux d'eau et du traitement des eaux usées. L'activité des entreprises spécialisées en hydrologie et hydrogéologie est tout autant cruciale face aux enjeux mondiaux et locaux. Le secteur est aussi en phase d'innovation intense : le Pôle de l'Eau Aqua-Valley finance par exemple 74 projets d'innovation dans le sud de la France pour un budget de 124 millions d'euros.



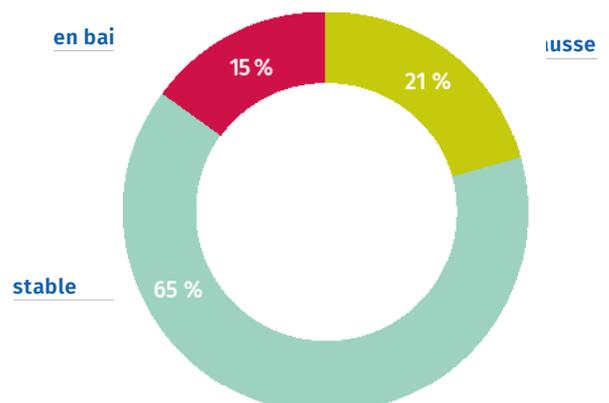
173 éco-entreprises identifiées opèrent dans ce domaine sur le département. Elles ont réalisé 326 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2019, et elles emploient 2501 salariés. Environ la moitié du chiffre d'affaires total est générée par les activités d'assainissement des eaux usées, et un tiers par des entreprises travaillant dans le captage et la distribution. Les entreprises restantes ont des activités variées : bureaux d'études, spécialistes de l'analyse et de l'inspection, installation de réseaux de fluides dans les bâtiments...

La répartition des emplois salariés du domaine de l'Eau est très corrélée au poids démographique de chaque EPCI. Il en est autrement pour le volume d'activité : si la Communauté d'Agglomération de Cannes Pays de Lérins représente 15% de la population départementale et 15% des effectifs salariés du domaine, ses entreprises réalisent 19% de l'éco-chiffre d'affaires maralpîn. L'éco-chiffre d'affaires moyen varie donc de 379 k€ (Pays des Paillons) à plus de 2,8 millions d'euros (Cannes Pays de Lérins) dû à la présence de grandes entreprises sur certains territoires.

Parmi les trois plus grands domaines d'activité de l'économie verte, les entreprises de l'eau semblent connaître la meilleure dynamique d'éco-activité. En effet, 1 entreprise sur 5 a déclaré avoir une éco-activité à la hausse en 2020, ce malgré un contexte difficile (plus de 60% dont le chiffre d'affaires global a été négativement impacté par la crise sanitaire).

Domaine de l'EAU

Tendances des éco-activités en 2020 en part du chiffre d'affaires total



ÉCOCONSTRUCTION

CHIFFRES CLÉS



111
entreprises



1 200
effectifs
saliés



141 M€
d'éco-chiffre
d'affaires*

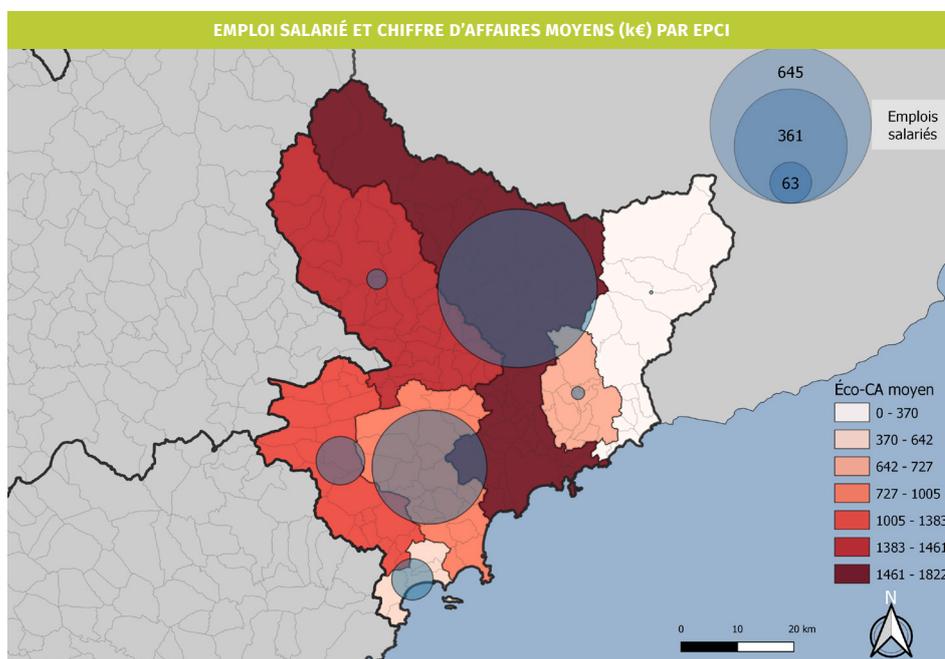
*Éco-chiffre d'affaires : chiffre d'affaires g n r  par une  co-activit .

L' COCONSTRUCTION PEUT  TRE D CRITE DE LA MANI RE SUIVANTE :

« La cr ation, la restauration, la r novation ou la r habilitation d'un b timent en lui permettant de respecter au mieux l' cologie   chaque  tape de la construction, et plus tard, de son utilisation (chauffage, consommation d' nergie, rejet des divers flux : eau, d chets). »



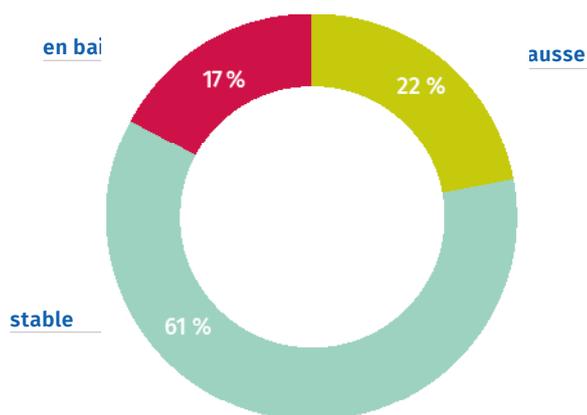
L' coconstruction (ou construction durable) est une fil re tr s dynamique en France. On comptait par exemple 63 000 artisans certifi s RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) en 2019. En outre, plus d'un logement collectif neuf sur quatre a  t  certifi  HQE (Haute Qualit  Environnementale, concept fran ais cr e en 2004).



Dans ce domaine figurent principalement des entreprises de construction en bois  co-responsables (charpentes, ossature...). Sont incluses de grandes entreprises qui affirment op rer en  coconstruction sans n cessairement pouvoir d finir leur part de chiffre d'affaires r alis  dans ce cadre. Dans ces cas, leurs chiffres d'affaires ont  t  retir s de la cat gorie. Enfin, des organismes de certification et de contr le ont  t  recens s. Dans un souci de clart , les entreprises de la r novation  nerg tique sont maintenues volontairement   part, car elles sont comptabilis es dans le domaine de l' nergie. **L' coconstruction maralpine repr sente plus de 141 millions d'euros d' co-chiffre d'affaires en 2019, et elle emploie environ 2 000 salari s.**

Domaine de l'écoconstruction*

Tendances des éco-activités en 2020
en part du chiffre d'affaires total



*le taux de réponse des entreprises de ce domaine est faible

Sur le périmètre de la Métropole, les écoconstructeurs ont enregistré un important volume d'activité en 2019. **L'éco-chiffre d'affaires moyen élevé (1,8 million d'euros) s'explique par la forte présence d'entreprises de plus de 10 salariés et le développement de l'Opération d'Intérêt national Éco-Vallée qui favorise la construction de bâtiments HQE.** Les entreprises de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis rassemblent 30% des emplois salariés de l'écoconstruction, alors que son poids démographique est de 15%. Ses entreprises ont enregistré un éco-chiffre d'affaires moyen de 727 000 euros.

Au mois de mars 2020, le coup d'arrêt brutal du secteur de la Construction n'a pas épargné les éco-entreprises : les deux tiers ont déclaré une perte de revenus en 2020. Pour autant, la résilience de leur éco-activité est effective puisque 78% ont affirmé avoir une part d'éco-activité stable ou à la hausse.

DÉPOLLUTION

CHIFFRES CLÉS



173
entreprises



2 500
effectifs
salariés



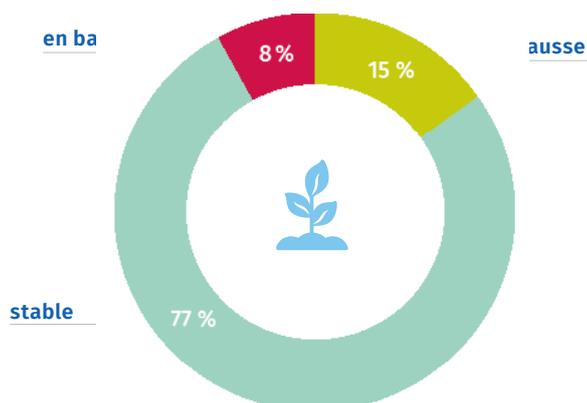
326 M€
d'éco-chiffre
d'affaires*

*Éco-chiffre d'affaires : chiffre d'affaires généré par une éco-activité.

Parmi les activités de dépollution, on trouve principalement des entreprises spécialisées en diagnostic amiante et désamiantage. L'utilisation très répandue de l'amiante jusqu'au scandale médiatique des années 1990 a donné naissance à une filière technique très réglementée. Le repérage de l'amiante est aujourd'hui obligatoire avant tous travaux sur des zones construites avant 1997.

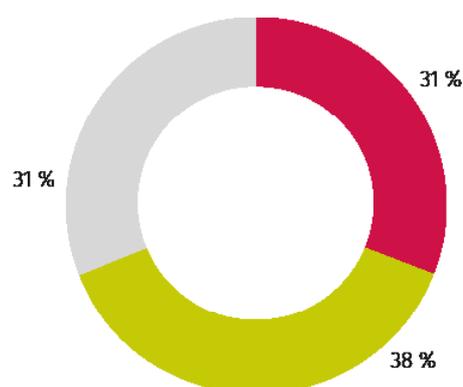
Domaine de dépollution*

Tendances des éco-activités en 2020
en part du chiffre d'affaires total



*le taux de réponse des entreprises de ce domaine est faible

Difficultés de recrutement
des éco-entreprises

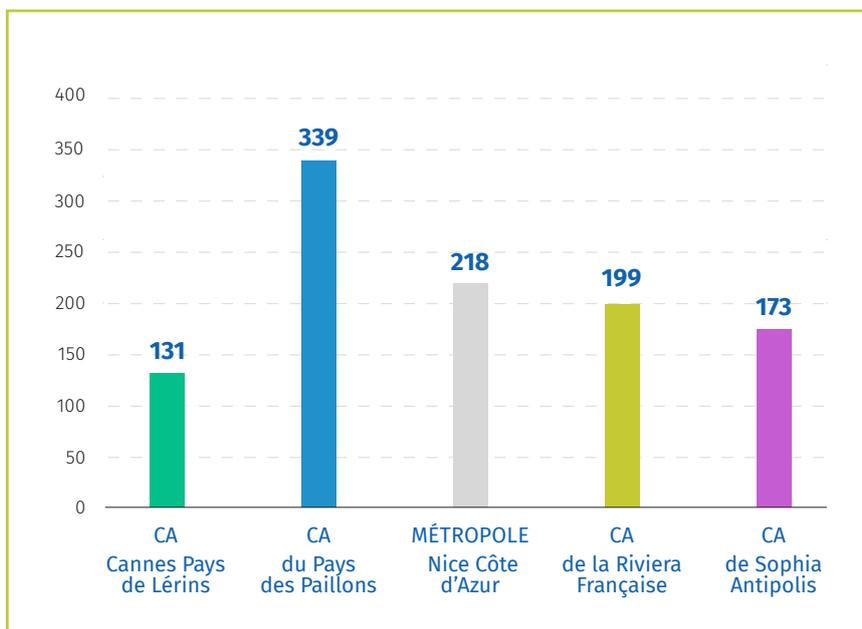


■ Pénurie de main-d'œuvre ■ Pénurie de compétences ■ Aucune

Les entreprises de ce domaine ont affirmé avoir une part d'éco-activité stable en 2020, même si elles ont subi la crise sanitaire de manière équivalente aux entreprises de l'écoconstruction.

Il ressort de notre enquête que les entreprises de dépollution souffrent le plus de difficultés de recrutement : plus du tiers déplorent le manque de candidats disposant des compétences adéquates avec le métier, et 31% déclarent ne pas avoir de candidats à leurs offres d'emploi.

Éco-chiffre d'affaires par effectifs salariés par EPCI en 2019, k€



Le chiffre d'affaires par effectifs moyen du Pays des paillons est élevé car sur les deux entreprises recensées, une entreprise de désamiantage présente un chiffre d'affaires important. De plus, les emplois de la filière sont extrêmement concentrés sur la Métropole (67%) et Sophia Antipolis (19%).



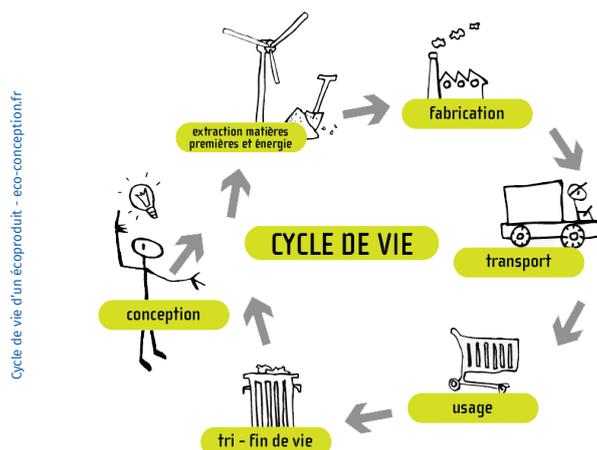
ÉCO-CONCEPTION, BRUITS ET VIBRATIONS, TRAITEMENT DE L'AIR, ENVIRONNEMENT



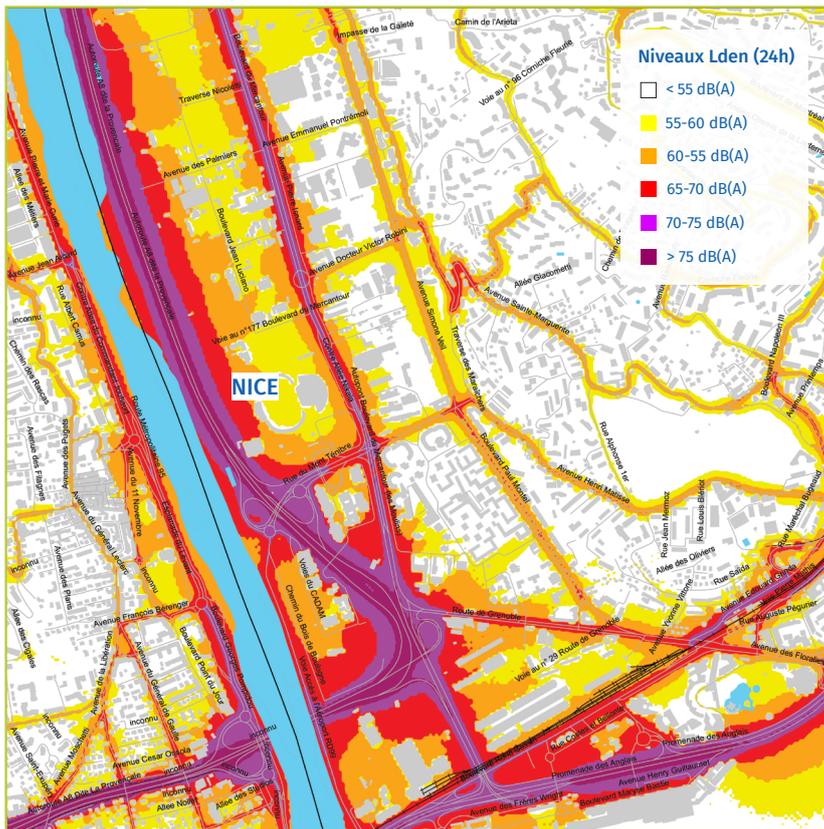
DOMAINE	NOMBRE D'ENTREPRISES	EFFECTIFS SALARIÉS 2019	ÉCO-CHIFFRES D'AFFAIRES (M€)
ÉCO-CONCEPTION	19	171	18,9
BRUITS ET VIBRATIONS	26	94	12,2
TRAITEMENT DE L'AIR	53	912	83,2
ENVIRONNEMENT	96	463	32,4
SOLS	46	119	25,6

ÉCO-CONCEPTION

Dans le domaine de l'éco-conception, les impacts environnementaux d'un produit sont pris en compte à chaque étape du cycle de vie, allant de l'extraction des matières premières à son recyclage. À ce jour, peu d'entreprises se consacrent entièrement à l'éco-conception de ses produits. L'entreprise Résistex (basée à Saint-André-de-la-Roche) fait par exemple figure d'exception. Nous avons identifié 19 entreprises situées sur les EPCI de Sophia Antipolis, Cannes Pays de Lérins et sur la Métropole. Elles employaient 171 salariés sur le département en 2019.



CARTOGRAPHIE DU BRUIT GÉNÉRÉ PAR LE TRAFIC ROUTIER



Source : Auditorium de la Métropole Nice Côte d'Azur (2018)

BRUITS ET VIBRATIONS

Les activités de « bruits et vibrations » rassemblent des éco-entreprises spécialisées dans la mesure et la limitation des pollutions sonores et vibratoires sur le territoire, ainsi que dans l'isolation acoustique des bâtiments. L'enjeu social est aussi très important : selon l'Auditorium de la Métropole Nice Côte d'Azur, 75% des troubles du sommeil sont imputables au bruit.

Les entreprises de ce domaine ont réalisé en moyenne 470 k€ d'éco-chiffre d'affaires en 2019, et environ 150 k€ de chiffre d'affaires par effectif salarié.

AIR

Les entreprises opérant dans le traitement de l'air emploient 912 salariés sur le département. Il s'agit parfois d'entreprises pluridisciplinaires (e.g. Engie) qui emploient de nombreux salariés. Les 53 éco-entreprises identifiées dans ce domaine ont enregistré plus de 83 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2019.

ENVIRONNEMENT

Comme mentionné précédemment, les entreprises classées dans la catégorie « Environnement » ont des activités très variées : consultants et bureaux d'étude spécialisés, organismes de certifications environnementales, activités de recherche et développement ou de sensibilisation, etc. 96 entreprises ont réalisé plus de 32 millions d'euros d'éco-chiffre d'affaires, soit environ 338 k€ par établissement. Les éco-entreprises de cette classe sont essentiellement rassemblées sur deux EPCI : Sophia Antipolis (60% des effectifs) et la Métropole (25%).

SOLS

L'étude des sols est préalable à de nombreuses opérations d'aménagement. En effet, la connaissance de la mécanique des sols et des roches est nécessaire pour assurer la fiabilité des calculs et du dimensionnement de fondations. Les éco-entreprises de ce domaine sont principalement des bureaux d'études. Elles assurent la connaissance et le contrôle des paramètres du sol, en prenant des mesures et en installant des capteurs. L'enquête a permis de révéler la présence de 46 entreprises qui ont réalisé en moyenne 557 k€ d'éco-chiffre d'affaires en 2019. La productivité du travail de ce domaine est relativement élevée (215 k€ de chiffre d'affaires par effectif salariés). 70% des éco-entreprises de cette catégorie sont localisées sur l'EPCI de Sophia Antipolis.



Résistex : un engagement énergétique

Basée à Saint-André-de-la-Roche, Résistex est une PME familiale niçoise créée en 1937. Fabriquant des luminaires, elle emploie 50 salariés. Ses clients sont des installateurs/revendeurs de matériel électrique. En 2008, son dirigeant Bernard Alfandari a décidé d'engager l'entreprise sur le chemin de la transition énergétique et de la croissance verte.

Cette année-là, la Commission Européenne met en œuvre un plan d'action : le paquet énergie-climat, véritable politique énergétique commune destinée aux 27 Etats Membres. Le but affiché est d'atteindre l'objectif des « 20-20-20 » : à l'horizon 2020, les énergies renouvelables devront atteindre 20% du mix énergétique, les émissions nationales de CO2 devront baisser de 20% et l'efficacité énergétique devra progresser de 20%.

Hélas, triste constat, aucun pays n'a atteint ces objectifs ambitieux, peut-être parce que, les responsables politiques avaient souhaité qu'ils soient « non-binding » c'est-à-dire non contraignants et non obligatoires...



Bernard Alfandari, dirigeant de Résistex

Conscient du gaspillage énergétique que représentent les lampes incandescentes, dont le bannissement est programmé dans l'Union - mais aussi convaincu des potentielles avancées technologiques des lampes basse consommation puis des gains prodigieux des LED qui s'annoncent - fort de sa détermination écologique, Bernard Alfandari s'engage alors à diminuer d'ici à 2020 les émissions de CO2 de Résistex non pas de 20 mais de 40% ! Un bilan carbone, réalisé dès 2009, atteste que le premier poste d'émission de l'entreprise réside dans la consommation électrique des luminaires vendus et mis en service sur le marché national, soit près de 5 700 tonnes de CO2 pour l'année.





S'engage alors dans l'entreprise un combat de chaque instant

en faveur de la performance énergétique de l'éclairage. L'ADEME a calculé qu'un kilowatt-heure produit et consommé en France équivaut à une émission de 90 grammes de gaz à effet de serre. Une lampe de 10 Watts émet donc en une heure une émission de 0,9 grammes de CO₂ ! « Le choix des meilleures sources lumineuses s'impose, l'amélioration optique des réflecteurs et des diffuseurs est de mise, l'excellence des alimentations est un must, la dissipation calorifique s'optimise, les logiciels d'ACV (Analyse de Cycle de Vie) tournent à fond, l'éco-conception mesure les impacts environnementaux des luminaires : l'efficacité lumineuse se mesure en lumen produit par rapport aux watts consommés », indique Bernard Alfandari. « Au début, les gains sont spectaculaires et les progrès rapides. Mais cela ne suffit pas. Le meilleur appareil d'éclairage allumé dans une pièce inoccupée c'est encore du gaspillage ; de même si l'apport de lumière naturelle est suffisant. La gestion de l'éclairage, c'est embarquer dans le luminaire un détecteur de présence et un capteur de lumière du jour. Le surcoût en composants électroniques est rapidement compensé par les gains en consommation électrique. C'est cela le Smart Lighting, c'est le luminaire qui décide quand il doit s'allumer et s'éteindre ! ».

C'est dès 2016 que le pari de Résistex est gagné,

avec une émission de CO₂ inférieure à 3 100 tonnes et avec 4 ans d'avance... La morale de l'histoire, c'est que les entreprises déterminées et résolues sont plus capables que les Etats de faire bouger les choses. « Et il s'agit là de lutter contre le réchauffement climatique ou plus visiblement encore, contre le dérèglement climatique dont nous voyons chaque jour maintenant les manifestations catastrophiques, insiste le dirigeant de Résistex. « Notre département des Alpes-Maritimes vient de le payer tragiquement avec la tempête Alex, mais juste avant c'étaient des inondations, des coups de mer jamais vus jusqu'alors. Demain on peut craindre la grêle, le gel, la sécheresse ou des incendies d'une ampleur insoupçonnée : avec la Covid-19 nous sommes entrés dans une ère de catastrophisme... ».

Les entreprises sont LA solution, LA réponse collective.

Les bâtiments tertiaires et résidentiels concourent pour 26% des émissions totales de GES de la France. Leur rénovation énergétique doit s'opérer à marche forcée. Les pouvoirs publics l'ont bien compris, avec des aides sans précédent dans le plan de relance. « Le taux de rénovation actuel des bâtiments, 3% par an, est beaucoup trop faible. L'euro investi dans le secteur

de l'énergie le plus rentable c'est celui dépensé à ne pas consommer, le fameux Négawatt : concrètement, la rénovation thermique de l'enveloppe du bâti, souligne Bernard Alfandari. « Rentable mais lourd à mettre en œuvre. Juste après c'est la rénovation de l'éclairage qui peut commencer par un simple relamping, par une pièce, un atelier, un hangar, le hall d'entrée. Tous ces travaux peuvent être effectués par nos entreprises locales du bâtiment, et favoriser une main d'œuvre non délocalisable, la nôtre... »

Une aubaine pour Résistex, et pour toutes les éco-entreprises qui sont au travail malgré la Crise.

« La planète brûle mais nous regardons ailleurs, disait le Président Chirac. Notre département du 06 brûle aussi sous nos yeux », souligne le dirigeant de Résistex. « Nous ne pouvons pas rester inactif, nos enfants nous le reprocheraient. Il est temps de passer à l'acte, dans chacune de nos entreprises et massivement, collectivement et c'est maintenant... ».

Plus sur www.resistex-sa.com

EN CONCLUSION

Méthodologie de l'étude

• PÉRIMÈTRE ÉCONOMIQUE ET CIBLAGE DES ENTREPRISES

L'économie verte est une filière vaste, qui regroupe un grand nombre d'activités différentes. Le premier enjeu réside donc dans la décomposition de la filière et l'identification des entreprises de chaque domaine. Pour certains de ces domaines, le ciblage a été réalisé suivant la Nomenclature d'Activités Française (Eau, Déchets...). En revanche, la simple sélection de codes APE (Activité Principale Exercée) est inadaptée au ciblage d'éco-entreprises des nombreux autres domaines d'activité. **L'Observatoire Économique Sirius a donc eu recours à deux méthodes avancées de collecte de données.** Premièrement, nous avons récolté les informations de **différents sites internet** qui représentent des éco-entreprises : 60 qualifications relevant de l'économie verte ont par exemple été récupérées sur l'annuaire Qualibat. Nous avons aussi **développé un programme de Machine Learning sur le fichier consulaire** pour faire ressortir un maximum d'éco-entreprises, aidé d'une sélection de mots-clés et d'expressions propres à la filière.

Nous avons ainsi réparti les 977 entreprises préalablement identifiées en dix principaux domaines d'activité présentés dans cette étude. L'enquête décrite plus bas a permis de confirmer leur appartenance à l'économie verte (956 acteurs retenus) et d'améliorer notre connaissance de la filière.

• L'ENQUÊTE « ÉCONOMIE VERTE »

L'enquête menée fin 2020 a été dédiée à la confirmation du ciblage et de la typologie des acteurs, ainsi qu'à l'appréciation de la dynamique de la filière dans le contexte de crise sanitaire. Nous avons ainsi posé une quinzaine de questions à 977 entreprises de la filière suivant deux axes :

AXE 1 : Données financières, impact de la crise sanitaire sur leur activité.

AXE 2 : Dynamique de la filière et anticipation, besoins et difficultés de développement. Confirmation des activités pratiquées.

Afin de garantir une bonne représentativité, nous avons constitué un panel de 380 entreprises suivant des quotas économiques.

95%
NIVEAU DE CONFIANCE

ÉCHANTILLONNAGE

380
acteurs



MARGE D'ERREUR
INFÉRIEURE À

4%

Les estimations des chiffres d'affaires et des effectifs salariés manquants des établissements en 2019 ont été réalisées à partir des précédentes enquêtes SIRIUS et des bases de données Diane, Astrée, ESANE.

Une publication de la



Observatoire Économique Sirius-CCI

**20 bd Carabacel – CS 11259
06005 NICE CEDEX 1**

T : 04 93 13 75 73

www.cote-azur.cci.fr